Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 21 (1885)

Heft: 8

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTRUY — 15 Avril 1885.

XXIe Année. — *N° 8.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Travaux manuels : Opinion d'un instituteur sur l'opportunité d'introduire les travaux manuels à l'école primaire. — Guerre aux examens. — Nécrologie suisse et étrangère. — Littérature élémentaire. — Correspondance genevoise. — Les écoles professionnelles. — Appel aux instituteurs, aux autorités scolaires, aux hommes de science et aux archivistes et bibliothécaires en particulier. — En accordant ma lyre, par Edouard Steiner, poésie. — Partie pratique : Réponses aux questions du n° 6. Pour les sociétaires. — Solution du problème de comptabilité proposé dans le numéro 23 de l'Educateur (1884). — Chronique scientifique.

TRAVAUX MANUELS

Opinion d'un instituteur sur l'opportunité d'introduire les travaux manuels a l'école primaire.

Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.
Audiatur et altera pars.

Ce mémoire, dû à la plume de M. Xavier Ducotterd, dont nous donnons un extrait, nous a été envoyé à la veille du Congrès de Genève ; il aurait dû faire l'objet d'une communication à cette assemblée générale. Mais nous ne l'avons reçu qu'à la dernière heure et la brièveté du temps accordé à la discussion n'en aurait pas permis la lecture. Nous le regrettons en ce sens que le travail de notre collègue d'outre-Rhin, qui est comme on sait fribourgeois d'origine et ancien instituteur primaire, forme comme la contre-partie des idées émises par M. le rapporteur général et qui ont prévalu dans le Congrès. Mais les instituteurs suisses ne sont pas de ceux qui pensent *qu'on fait triom-*

pher une opinion en étouffant la discussion. M. Ducotterd s'appuie dans ce mémoire sur l'opinion de cette savante Allemagne qu'on cite comme modèle et avec raison parfois, et de la Suisse allemande, qui n'est pas non plus la première venue dans le monde pédagogique.

Rien n'empêche d'ailleurs les champions des travaux manuels, qui seuls à peu près ont été entendus jusqu'ici et au Congrès, de réfuter les arguments des pédagogues germaniques, contraires en général à l'introduction des dits travaux dans les écoles primaires publiques. En Allemagne, au reste, il y a aussi parmi les instituteurs des partisans, mais en petit nombre, de l'opinion opposée, témoin un ouvrage que je viens de recevoir de Tubingue et qui est intitulé : *Der Arbeitsunterricht.* L'auteur, M. Robert Seidel, maître à l'Ecole réale, plaide la cause de l'introduction du travail manuel dans les écoles publiques, dans un volume de 120 pages, dont il sera donné un aperçu à nos lecteurs, toujours en vertu de la maxime qu'il faut entendre toutes les cloches.

Nous avons aussi quelques autres communications relatives au travail manuel et dont nous insérons aujourd'hui même la plus ancienne. ALEXANDRE DAGUET.

Le but assigné à l'école par les pédagogues de tous les temps, comprend : 1° Une culture formelle *(formale Bildung)*, embrassant l'homme tout entier, l'esprit, le cœur et le corps ; 2° Un but pratique, qui consiste à préparer l'enfant aux différentes sphères d'activité communes à toute la société au milieu de laquelle il vit. Comme les moyens doivent répondre au but, il s'en suit nécessairement que chaque objet d'enseignement doit avoir une valeur intellectuelle ou morale ou physique générale, commune à tous les membres de la société, et constituant un besoin véritable et reconnu par tout le monde et pour toutes les conditions sociales. Ainsi l'enfant du laboureur ou du simple ouvrier de fabrique doit savoir lire, écrire, calculer, aussi bien que celui d'un riche capitaliste. Il en est de même des autres branches d'enseignement.

Or, les travaux manuels ne constituent un vrai besoin, un besoin impérieux que pour une très-minime fraction de la population. Ainsi l'on n'a pas le droit d'en faire un objet d'enseignement spécial et de l'imposer à l'école publique. Puis les travaux manuels que l'on voudrait imposer à l'école primaire ne conviennent qu'à l'adolescent et qu'à l'homme mûr. « *Les enfants sont des enfants ;* » ne les arrachons pas à leur nature et surtout n'anticipons pas sur leurs carrières futures. Demandons-nous d'un jeune arbre qui n'est que dans la première période de son existence, qu'il porte déjà des fruits ? La nature en cela est plus sage que nous, et attend que l'arbre soit grandi et ait acquis les forces nécessaires.

« L'introduction des travaux manuels à l'école, disait Disterweg il y a trente ans, dans un article mémorable de ses *Feuilles rhénanes*, constitue un empiètement sur les droits des parents. A ceux-ci reviennent l'obligation et le droit d'initier leurs enfants aux travaux manuels, et la plupart s'en acquittent dans la plus large mesure. » — L'élève de l'école primaire n'est ni apprenti, ni ouvrier, ni professionniste, il est écolier ; son âge, son esprit, ses sentiments s'adaptent tout naturellement aux travaux de l'école ; mais ajuster le tablier de l'artisan au novice de la vie, ce serait commettre un grossier anachronisme pédagogique (*un anachronisme en avant,* comme dirait M. Carteret de Genève).

Il y a encore d'autres arguments de nature purement pédagogique qui nous engagent à repousser les travaux manuels comme funestes à l'école primaire.

Les travaux manuels étant multiples, ils réclameraient une part de temps considérable et relativement trop grande quant aux autres objets d'enseignement. Il faudrait alors ou réduire le programme d'enseignement en éliminant des branches, ou restreindre les matières assignées à chaque branche ; de sorte que l'enseignement proprement dit, le principal but de l'école, de l'école historique, fruit des siècles et des besoins de toutes les nations civilisées, l'enseignement de l'école serait réduit plus qu'à sa simple expression ; il serait naturellement et fatalement relégué à l'arrière plan ; l'*école* finirait peu à peu par s'effacer

devant l'*atelier* ; l'école primaire abandonnerait son but élevé et idéal pour tomber dans l'utilitarisme.

Mais l'introduction des travaux manuels à l'école rencontrerait des obstacles d'une nature encore plus palpable, des obstacles matériels insurmontables. En voici quelques-uns :

Qui se chargerait de l'enseignement des travaux manuels ? Autant que possible l'instituteur, dit-on. — Mais ne voit-on pas que le futur instituteur a bien de la peine à atteindre le but du programme de l'école normale pendant les trois ou quatre années d'études. Comment, à côté de ces travaux assidus, et absorbant toutes ses heures, pourrait-il encore apprendre une douzaine de métiers au moins, et les apprendre de telle manière qu'il puisse les enseigner tout aussi bien et mieux encore qu'un artisan passé maître ? Un métier ne s'apprend pas du jour au lendemain ; que l'on consulte là-dessus le premier tourneur, le premier serrurier, le premier cordonnier venu. Ce serait donc exiger quelque chose d'impossible et par conséquent d'injuste de la part d'un jeune instituteur.

A défaut de l'instituteur on prendra un maître spécial, un artisan-maître. Bien, mais il faudra prendre autant de maîtres que de métiers enseignés à l'école. Voilà l'école transformée en une fabrique.

Les travaux manuels à l'école exigeraient, outre une réforme complète des objets d'enseignement et du plan d'études, des locaux beaucoup plus vastes que ceux que réclament nos maisons d'école actuelles, ce qui contraindrait les communes à des dépenses énormes. Vient enfin la question des outils et appareils nécessaires. L'on n'ignore pas que le même outil, ou le même groupe d'outils, devrait être représenté plusieurs fois dans une école, afin de pouvoir occuper plusieurs élèves à la fois au même genre de travail. Ces outils et appareils représenteraient de même un capital considérable. Bref, le seul objet de l'enseignement des travaux manuels à l'école entraînerait des dépenses plus considérables que celles de toute l'école, dans son organisation présente.

Puis les travaux manuels offrent-ils vraiment les grands avantages qu'on s'en promet ? Nous n'hésitons pas à répondre par un *non* catégorique. Nous avons pour preuve les tentatives, les expériences faites sur ce terrain nouveau. — D'abord ils n'exercent pas le corps comme on le prétend ; ils lui sont au contraire nuisibles dans beaucoup de cas ; au lieu d'exercer les sens et de les aiguiser, ils les ruinent. Ainsi le cartonnage, la sculpture sur bois, le modelage, le tressage, les ouvrages au tour, le découpage à la scie et d'autres encore demandent une grande tension des yeux, tension qui va au-delà des forces de cet organe encore faible et en voie de se développer chez l'enfant. Certains de ces travaux exigent de même de l'ouvrier l'immobilité du corps la plus complète ; il est obligé de rester assis et courbé aussi longtemps que dure son travail. Et ce serait là une récréation, l'exercice de tout le corps ! Quelques-uns de ces travaux ne sont pas moins contraires à la culture esthétique. Quelle mauvaise odeur, par exemple, répandent les ouvrages de reliure et surtout la colle qui y est employée ? Et la poix de cordonnier ! ! ! Enfin les succès réels obtenus auprès des élèves seraient toujours très douteux, parce que deux heures par jour de travaux manuels ne suffiraient pas même pour donner à l'enfant des aptitudes tant soit peu passables dans la multiplicité de ces métiers.

La plupart de ceux qui ont fréquenté les écoles de travaux manuels ne retirent plus tard aucun profit de ce qu'ils ont appris : 1° Parce qu'ils sont trop peu dans le cas d'en faire usage ; 2° Parce que les objets qu'ils fabriquent eux-mêmes sont aussi chers et même plus chers que ceux qu'ils achètent ; 3° Parce que l'acquisition des outils et l'installation des appareils nécessaires rencontrent des obstacles insurmontables ; 4° Parce qu'enfin dans les contrées agricoles le temps nécessaire à ces travaux fait entièrement défaut.

La plupart des tentatives faites en Allemagne par les gouvernements ou par des sociétés, pour introduire ces travaux à l'école ont échoué ; même en Danemarck, la patrie de Klauson-Kaas, c'est-à-dire du créateur de l'idée qui nous occupe, les travaux manuels n'y font nullement partie intégrante de l'enseignement primaire ; on ne les retrouve que sporadiquement dans des institutions privées ou dans des écoles créées par des sociétés et dans lesquelles on ne s'occupe exclusivement que des travaux manuels.

Enfin je dois rappeler que tous les grands pédagogues de l'Allemagne, à quelque parti, à quelque école qu'ils appartiennent, comme les Disterweg, les Ziller, les Stoy, les Dittes et tant d'autres et avec eux l'immense corps enseignant de toute l'Allemagne, sont unanimes à repousser les travaux manuels de l'école comme n'étant pas du domaine de celle-ci, et comme un obstacle à son développement et à sa marche naturelle vers le but qui lui est assigné ; les travaux manuels renfermeraient le germe de la décadence infaillible de l'école.

Toutefois nous sommes loin de méconnaître ce qu'il y a de bon et d'utile au fond de l'idée des travaux manuels. Seulement il faut savoir l'exploiter sans nuire aux intérêts universels de l'école. Voici donc en raccourci ce que peut faire l'école en cette circonstance.

Donner à l'enseignement un caractère et une direction qui soient en rapport avec les occupations et les moyens d'existence du peuple au milieu duquel se trouve l'école. Ainsi à la campagne, l'enseignement aura essentiellement pour objet les travaux agricoles, les différents produits de l'agriculture, les moyens d'amélioration des différentes cultures. De cette

manière on donnera à l'élève un avant-goût de sa carrière future. Aux parents alors de l'initier aux différents travaux agricoles ou domestiques. Bien plus, l'instituteur, respectivement la commune, pourra établir un jardin dans lequel seront cultivés et améliorés les différents légumes et où les filles surtout pourront être initiées à la culture des légumes et des fleurs même. Pour les garçons on établira une pépinière, l'instituteur les initiera ainsi à l'arboriculture. Si les circonstances le permettent, il pourra les familiariser avec l'apiculture.

Dans les districts essentiellement industriels, habités par des populations ouvrières, l'instituteur parlera souvent de l'ouvrier et de ses travaux, de ses devoirs et de ses droits, de sa condition d'existence et des moyens de l'améliorer ; il engagera surtout à l'épargne. Puis il accordera une importance relativement plus grande au dessin technique, à celui entre autres qui répond directement aux besoins de l'industrie du pays et de l'endroit en particulier ; selon que le besoin se fera sentir, on accordera aux sciences naturelles, à la physique, à la chimie, etc., une importance plus grande qu'aux autres branches.

Pour venir en aide aux enfants des populations pauvres et ouvrières, où les parents n'ont souvent pas le temps de s'occuper de leurs familles, et où par conséquent les enfants sont abandonnés à eux-mêmes et au vice, l'on provoquera la formation de sociétés philanthropiques qui chercheront à occuper ces enfants au moyen des travaux manuels, non à l'école, mais à côté de celle-ci.

Enfin il y a mille moyens de donner à l'élève une idée de sa carrière future et de lui en inspirer l'amour ; de l'y préparer intellectuellement et moralement et de lui donner l'habitude du travail sans sortir des limites naturelles tracées à l'école. Mais au nom du Ciel, n'allons pas faire de l'école une fabrique où l'on ferait tous les métiers sans en apprendre un seul tant soit peu bien ; où l'outil remplacerait le livre, où la culture intellectuelle devrait nécessairement céder le pas à l'exercice de la main et au mécanisme. Former l'esprit et le cœur pour la vie, développer les forces physiques de l'enfant : voilà le vrai but de l'école. Laissons à la famille, l'institution éducative par excellence, laissons-lui la tâche de former les enfants aux habitudes du travail ; abandonnons aux instituts privés, aux internats, aux orphelinats, aux écoles professionnelles, aux sociétés de bienfaisance, le soin des travaux manuels ; abandonnons surtout aux ateliers, aux fabriques, aux maîtres de métiers le soin légitime et naturel de former des apprentis et des ouvriers habiles ! Gardons-nous de violer l'école, de lui enlever son auréole, son but élevé et idéal ! Laissons subsister l'école à côté de l'atelier et de la fabrique et le progrès se fera sans cet amalgame qui l'amoindrit sans profit pour les professions mécaniques et pour la jeunesse.

GUERRE AUX EXAMENS

Guerre aux examens ! ce cri a retenti des bords de la Birse à ceux de l'Aar et de la Venoge.

« Arrière cette institution qui n'est bonne qu'à jeter de la pou-
» dre aux yeux du public et aux examinateurs. Foin de cette
» comédie qui ne sert qu'à couvrir les trous d'un habit en mauvais
» état et à faire triompher la routine sur la véritable didactique. »

C'est dans ces termes ou en termes analogue que le *Berner Schulblatt*, ouvre un long article, consacré à la question de la suppression des épreuves annuelles, traitée déjà au long dans une des conférences générales du corps enseignant vaudois.

C'est à propos des examens du printemps que la feuille bernoise pousse son cri de guerre auquel cependant ne font écho ni toute la presse pédagogique, ni tout le corps enseignant, témoin le rapport (*referat*, autrefois l'on disait *bericht*) de M. Neuschwander, instituteur à Lyss, dans la conférence d'Aarberg. L'honorable maître d'école en question, chargé par la conférence de mettre les examens au vieux fer, comme une antiquaille, en a fait une sorte d'apologie, du moins en ce qui concerne l'institution elle-même, aussi vieille, a-t-il dit que l'école.

Toutefois, le rapporteur est trop intelligent pour ne pas voir toutes les défectuosités du système d'épreuves, tel qu'il est actuellement organisé ! Quelles sont souvent en effet les personnes appelées à contrôler le maître et le résultat de ses efforts de toute l'année ? Rarement les examinateurs observent d'une façon toute objective et sans idée préconçue, ou de tout trouver bien chez l'homme, qui a leur sympathie et de critiquer à tort et à travers, celui qui, pour un motif ou pour un autre, religieux, politique ou personnel, leur déplaît ou leur est peu sympathique ?

L'examen réussit-il, on en déprécie la valeur ; ne réussit-il pas, on s'en prend à l'instituteur, déclaré incapable ou paresseux. L'impression des examinateurs, bonne ou mauvaise, est communiquée à l'assistance comme une sentence prononcée *ex cathedra* par des juges infaillibles. Un autre inconvénient, c'est la brièveté du temps accordé aux épreuves. Joignez-y l'exiguité du local qui restreint le nombre des personnes présentes à l'examen. Mais le plus grave inconvénient des examens, c'est la préparation à laquelle sont condamnés maîtres et élèves, au grand détriment de l'école et d'une instruction véritable. L'honneur de l'école et celui du maître étant étroitement liée à la réussite de ces épreuves publiques, le maître doit tout faire et tout calculer en vue de cette pierre de touche de son travail de toute une année. A partir du Nouvel-An, les répétitions succèdent aux répétitions, et c'est à celui qui fera le plus et le mieux répéter ses élèves.

Le *Berner Schulblatt* trouve que le rapporteur n'a pas insisté assez sur cette plaie de l'école. Il y a des écoles où l'enfant sait sur quoi il sera interrogé ! Ailleurs, on n'interroge que celui qui lève la main.

En dépit de toutes ces imperfections les examens d'école ont pourtant leur bon côté et un côté lumineux. Et, si un certain nombre d'examinateurs ne sont pas à la hauteur de leurs fonctions, ou se font illusions sur leur capacité, il en est qui sont à la hauteur de leur tâche et dont le coup d'œil pénétrant n'a pas besoin d'un bien long interrogatoire pour savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de l'école, du maître et le savoir des élèves. A cet égard nous différons complètement d'opinion avec ceux qui pensent que la valeur d'un examen se déduit de la longueur des épreuves dont il se compose. Mais ce qu'on ne trouve pas assez souvent chez les examinateurs de toute condition, et de tout acabit, c'est une appréciation attentive, minutieuse et équitable, *du point de départ des élèves qui forment la classe examinée* et dont le maître doit leur faciliter le contrôle par la production des spécimens de leur savoir faire au début de l'année. Sans cette comparaison du point de départ et du résultat de l'épreuve finale, les jugements portés sur l'école manqueront toujours de justice et d'équité.

NÉCROLOGIE SUISSE ET ÉTRANGÈRE

La mort, cette impitoyable faucheuse, à fait cette année de terribles ravages dans les rangs du corps enseignant de tous les degrés. A défaut d'une revue détaillée pour laquelle la place nous manque, de tous les collègues célèbres ou utiles que nous avons perdus ces derniers temps, qu'il nous soit permis de leur consacrer une mention rapide, avec l'expression de nos douloureux regrets.

Avant tout, donnons une larme à ce vétéran des instituteurs vaudois qui fut aussi un poète populaire très sympathique et l'orateur naïvement enthousiaste des banquets de nos congrès scolaires, cet *Oyez De la Fontaine* dont la barbe blanche faisait toujours plaisir et jamais peur à voir dans ses élans les plus impétueux. Des hommes pareils devraient-ils mourir !

Saluons ensuite, le professeur universitaire genevois, *Hornung*, de Genève, ce savant publiciste et polygraphe, si original et si courageux, auquel on reprochait une nébulosité germanique qui ne l'a pas empêché d'écrire sur Rousseau et la nationalité suisse, tant de choses belles, neuves, profondes. Joseph Hornung, n'a jamais touché à un sujet sans l'éclairer et le cœur chez lui valait l'intelligence. Il n'a pas laissé un livre, dit-on ; mais que de pensées il a léguées à ceux qui l'ont lu avec attention et bonheur.

Un salut funèbre à un autre professeur universitaire, M. *Dameth*, dont l'économie publique et la sociologie ou science de la société humaine, ressentira longtemps la perte. Né en France, en 1812, il avait été socialiste phalanstérien ; mais il s'était guéri des utopies par l'étude approfondie de la science qu'il professait avec distinction et qui lui valut son entrée à l'Académie des sciences morales de l'Institut de France.

Un adieu chaleureux et mélancolique à M. *Majeux* mort à Fribourg à l'âge de 56 ans.

Né à Bulle, en 1828, M. Auguste Majeux débutait en 1848 comme professeur au progymnase de l'Ecole cantonale et s'y signalait par un zèle extraordinaire et le succès de son enseignement. Appelé à la direction de l'Ecole secondaire de Bulle, il la quittait pour venir occuper à Fribourg, une place de maître à l'Ecole secondaire des filles, qu'il dut abandonner pour des motifs politiques et il enseigna pendant quelque temps à la Chaux-de-Fonds.

Rentré à Fribourg, il succédait à M. Daguet, comme directeur de l'Ecole secondaire des filles, lorsque ce dernier quitta volontairement sa ville natale pour occuper une chaire à l'Académie de Neuchâtel (1866).

M. Majeux était un professeur distingué et très aimé de la jeunesse. Homme de lettres, à ses heures, il s'adonnait à la poésie, collaborait à l'*Emulation* et à d'autres journaux, ce qui ne l'empêchait pas de remplir des fonctions administratives. Son affabilité le rendait aimable, même à ceux qui ne partagaient pas ses opinions radicales.

Un bon souvenir à M. *Michet*, instituteur primaire de mérite qui, contraint par la maladie à se vouer à une autre carrière libérale, le notariat, est resté jusqu'au bout fidèle à ses premières amours et à notre devise : *Dieu, Humanité, Patrie.* (1)

En dehors du corps enseignant, mais sympathique à notre œuvre, le botaniste et poète, *Napoléon Vernier*, fixé à Porrentruy, depuis quarante ans et plus, ne doit pas être oublié des fondateurs de la Société romande et de son organe qu'il a enrichi de vers piquants où le bon sens ne perdait aucun de ses droits pour être rendu avec grâce.

Parmi les amis du corps enseignant suisse, la première place, une place d'honneur, revient à ce *Vincent Bouvard*, de Bonneville en Savoie, ancien inspecteur et secrétaire d'Académie à Chambéry, où il fut pour tant d'hommes d'écoles fribourgeois évincés par une politique exclusive, un bienfaiteur et un père dans l'adversité. Mais nous laissons à une plume mieux informée que la nôtre le soin de retracer la carrière si remplie, les vertus civiques et la générosité de caractère savoisien. M. Bouvard était un des patriotes de 1821, admirateur du P. Girard qu'il avait vu à l'œuvre à Fribourg et dont il avait mis à profit les leçons à son retour au pays natal.

Après avoir rendu les derniers devoirs aux hommes qui ont marqué à un titre quelconque parmi les pédagogues indigènes et leurs collaborateurs, nous serions mal venus à ne pas accorder un juste tribut de regrets à deux des éducateurs d'Allemagne qui ont représenté avec le plus de talent et d'éclat la science pédagogique dans ce grand pays : ce sont *Stoy*, à Iéna (1815-85) et *Kehr*, à Gotha (1830-85).

Le premier, connu par une longue pratique et de très savants ouvrages, mais d'une érudition un peu touffue pour nous autres welches, a rédigé longtemps une des principales feuilles scolaires d'outre-Rhin, l'*Allgemeine Schul-Zeitung*. M. Stoy était le représentant le plus autorisé de l'école de Herbart qui procède de Pestalozzi et compte pour adhérents un grand nombre d'institutions allemandes et suisses ; dans le nombre nous citerons notre ami et collaborateur, M. Xavier Ducotterd dont nous publions aujourd'hui même un travail sur l'introduction des travaux manuels.

Fils d'un paysan de Saxe-Gotha, M. Kehr s'était élevé par son activité extraordinaire et ses talents pédagogiques de la condition de simple instituteur à celle de directeur de l'école normale, à Gotha même, d'où il fut appelé en la même qualité à Halberstadt, en Prusse. Il laisse des ouvrages importants sur l'enseigne-

(1) Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons reçu de M. Knapp, instituteur au Locle, une notice nécrologique sur l'instituteur et notaire Michet. Nous en extrayons les lignes suivantes :

M. Michet était né en 1836 et débuta au Locle en 1854, où il quitta l'école qu'il reprit plus tard, après avoir étudié le *notariat*. Travailleur achevé, bien que de faible santé, M. Michet ne s'est pas moins rendu utile dans plusieurs domaines, celui de la Société de prévoyance entre autres. Il remplissait les fonctions de caissier du Fonds des régents.

ment de la langue, la pratique soutenue de l'école et sur l'histoire de la Méthodologie publiée en collaboration d'autres pédagogues de marque : « Ses tendances, dit la *Schweizerische Lehrer Zeitung*, » numéro du 28 février, se perpétueront dans l'école allemande où » ses ouvrages lui assurent le souvenir reconnaissant et durable » de tous ceux qui les connaissent. »

Alexandre Daguet,
Secrétaire d'Académie.

Post-scriptum. Nous recevons de M. Pittier, instituteur à Château d'Œx, la nécrologie suivante :

Le 12 mars 1885 est mort à Château-d'Œx un homme dont le souvenir restera longtemps vivace dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu. Nous voulons parler de Louis Divorne, professeur de langues classiques au collège Henchoz, enlevé à l'affection de ses collègues et de ses amis après une longue maladie. Il était né en 1843 et dans le cours de ses études, avait successivement passé par le Collège Henchoz, l'Académie de Lausanne et les Universités de Bonn et de Heidelberg. En 1864, il fut appelé au poste qu'il desservit jusqu'à son dernier jour avec zèle et dévoûment. Très-versé dans l'histoire de la Gruyère vaudoise, qu'il fit connaître par plusieurs travaux, il aimait ce coin de terre en patriote et fut durant toute sa carrière civique un noble modèle à imiter. Aussi ne laisse-t-il que des regrets et le sentiment d'une perte irréparable.

LITTÉRATURE ÉLÉMENTAIRE

Dans la division traditionnelle du style, on distingue le style *simple,* le style *composé* et le style *sublime.*

Ces dénominations sont-elles toutes conformes aux principes de l'Esthétique ou Théorie du Beau ?

Nous ne le pensons pas.

Au nom de style *simple* pas d'objections à faire. Ce style dénué d'ornement est bien caractérisé, mais il n'en est pas de même, à notre sens, des deux autres.

Le style *tempéré* que l'on appelait jadis le style fleuri, nom devenu rococo presque à l'égal du terme de pompeux, qu'on n'emploie plus guère qu'en mauvaise part, peut signifier toute autre chose que ce qu'on veut dire. Au lieu de tempéré, c'est imagé, *orné* surtout qu'on devrait dire. Quant au terme de *sublime,* il est tout à fait impropre, soit qu'on voie, comme beaucoup d'esthéticiens (1) dans le mot sublime le superlatif du Beau ou le Beau à sa plus haute puissance comme l'appelle l'auteur du *Dictionnaire de littérature*, M. Vapereau, soit qu'on définisse avec Diderot, le *Beau à un degré éminent dans un sujet grave*, soit enfin qu'avec les philosophes de l'idéal, les esthéticiens du jour, le sublime soit non le *nec plus ultra du Beau,* ou le *Beau dans le grave,* mais le plus

haut point du grand et un phénomène esthétique complètement distinct et indépendant du Beau.

C'est à cette dernière caractéristique que nous nous arrêtons. Alors ce qu'on appelle le style sublime, dans la rhétorique traditionnelle, ne s'appellerait plus que le style *noble* ou *élevé*, dont le sublime serait le caractère le plus haut, le point culminant. Nous dirons donc, le style se divise : 1° en style simple, 2° en style orné, 3° en style élevé, et on n'aurait pas l'embarras d'expliquer aux élèves comment il se fait que le terme de sublime désigne quelquefois une chose et d'autres fois une autre, de façon à porter la confusion dans leur esprit, en dénaturant le vrai sens des mots. Ce n'est là qu'une observation préliminaire ; nous en aurons d'autres à présenter sur le même sujet. A. D.

(1) Ce mot d'esthéticien a été mal orthographié dans notre dernier n° où on a transposé l'h (estéthicien) Il s'y est glissé une autre faute : *sous le présidence*, que chacun aura corrigée.

CORRESPONDANCE GENEVOISE

Le comité directeur a reçu la lettre suivante qui clôt définitivement la discussion sur les articles de M. Pittier.

Genève, 12 mars 1885.

Le N° du 1er mars de l'*Educateur* contient un article, signé H. Pittier, de Château d'Oex, janvier 1885, contre lequel le comité de la Société pédagogique genevoise, croit devoir protester. Cet article accuse M. J.-J. Decor et notre société d'une coupable complaisance envers M. Duchosal, auteur d'un utile manuel de géographie.

Il nous serait facile, Messieurs, de réduire à néant la plus grande partie des petites critiques de M. Pittier. Nous ne le ferons pas.

Cependant nous ne pourrions nous empêcher de regretter que l'*Educateur* entrât dans une voie qu'il n'a pas suivie jusqu'à présent, à savoir d'ouvrir ses colonnes à tout auteur qui — « *n'ayant pas un écrivain de ses amis ou aboutissants auquel il pût glisser à titre d'hommage un exemplaire et lui demander en retour une page de mots sonores qui feraient écouler l'édition bonne ou mauvaise* » — se croirait autorisé à déblatérer à tort et à travers sur les ouvrages parus, pour recommander à la fin son excellente traduction d'une œuvre quelconque.

Parfaitement certains, Messieurs, que vous comprendrez les sentiments qui nous dictent la présente, et que vous voudrez bien toujours, malgré cet incident, nous considérer comme des amis, nous vous adressons nos plus cordiales salutations.

Pour le comité :

Le Secrétaire, AD. GRAZ. — *Le Président*, CH. THORENS.

LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES

La question est à l'ordre du jour, non seulement en Suisse, mais encore, comme on va le voir par les quelques lignes suivantes que j'extrais d'un journal autorisé, dans bien d'autres pays réputés plus arriérés dans le domaine de l'instruction publique.

« Un rapport du sous-comité, chargé par la commission scolaire de la ville de Londres de dresser un plan d'enseignement technique applicable à l'instruction primaire, signale l'importance pratique du système *Slöjd* de travaux manuels, récemment expérimenté en Suède. Deux institutrices anglaises avaient été envoyées l'année dernière à l'école-mère de Nâäs, près de Gothenbourg, pour se familiariser avec les méthodes. Elles s'y sont assises sur les bancs comme de simples élèves, et, après avoir obtenu un certificat constatant leur succès, sont revenues en Angleterre, en rapportant la collection des objets dûs à leurs travaux manuels à l'école. Ces objets forment une série de cent travaux variés, qui vont servir de modèles dans les écoles anglaises. Tout le travail des élèves est exécuté en bois, à l'aide d'outils à la main. Il se fait après les heures de classe, qui sont en Suède de huit heures à une heure. L'après-midi, trois fois par semaine, les enfants sont admis à l'atelier scolaire, dont la fréquentation est purement facultative, mais que la plupart se font une fête de suivre avec assiduité. Ils trouvent là du bois à ouvrer, et un assortiment d'outils, qui appartiennent à l'école et dont la collection revient à un peu plus de *cent* francs. Ils se placent sur les bancs, et ils façonnent. On est unanime à reconnaître que cet exercice a pour effets de relever aux yeux de l'enfant le travail manuel, de développer l'adresse des mains, d'inspirer l'esprit d'ordre et d'exactitude, de former les facultés de perception et d'observation, enfin de faire naître, chez le petit travailleur, la confiance en lui-même. Tous les modèles d'après lesquels il s'exerce sont ceux d'objets utiles, tels que des cuillers, des couteaux en bois pour le papier, des boîtes plus ou moins ornées, de toutes les figures et de toutes les dimensions. La série entière renferme cent types. On aurait pu porter le nombre beaucoup plus haut si l'on avait voulu comprendre les jouets, mais cette catégorie d'objets a été au contraire soigneusement proscrite. Les produits de l'école ne se vendent pas : ils sont répartis entre les élèves, à titre de récompenses, dans la proportion des mérites. On a donc mis le plus grand soin à éloigner toute idée de mercantilisme. On n'a pas pour but de montrer un métier à des artisans, mais de développer, à un point de vue beaucoup plus élevé et plus général, les facultés techniques de l'enfant. »

Undervelier, 11 mars 1885.

H. Keller.

Appel aux instituteurs, aux autorités scolaires, aux hommes de science et aux archivistes et bibliothécaires en particulier.

M. Rohrbach, de Berlin, et ses nombreux collaborateurs, professeurs aux universités allemandes, suisses, etc., se proposent de publier sous le titre de : *Monuments de la pédagogie allemande,* tous les documents et pièces qui peuvent servir à faire connaître ce qui a été fait de plus important dans le domaine scolaire en fait de livres, ordonnances, dissertations, discours, mémoires, livres, journaux, représentations dramatiques composées pour les collèges, etc.

POÉSIE

En accordant ma lyre, par Edouard Steiner.

Sous ce titre, visiblement imité de l'auteur du livre intitulé : *En causant avec la lune,* de notre compatriote fribourgeois, Etienne Eggis, un jeune citoyen, comme il se nomme, nous donne ses impressions, tantôt tristes tantôt enthousiastes sur ce qui l'entoure et ce qu'il aime. Il chante entre autres la Chaux-de-Fonds et Léopold Robert, en vers, dans lesquels on a relevé de l'inexpérience et des expressions hasardées, mais où l'on aurait pu trouver un peu de poésie, ce qui vaut mieux encore qu'une versification irréprochable.

Voici un échantillon de la pièce de vers dédiée à la cité natale du poète :

Je quitte la cité vers l'aube,
Pour aller dans les bois profonds.
Ce n'est pas que je me dérobe
A tes clameurs, o Chaux-de-Fonds,
Non ; j'abandonne tes demeures
Pour la solitude des champs,
Où je puis jouir, à ces heures,
Des premiers parfums du printemps.

Je gravis la colline en silence
Parce que j'aime les prés verts,
Les bocages, leur somnolence,
Les gais oiseaux et leurs concerts,
Je vois les montagnes voisines
Et leurs arbres de liberté
Et j'entends des voix argentines
Sortir d'un buisson enchanté.

Un spirituel critique a souligné *les arbres de liberté.* Cette expression ne me déplaît pas ; il est évident que ce n'est pas de ces arbres sans feuillage et sans ombre, qu'on plante aux jours des révolutions, qu'a voulu parler l'auteur. Je soulignerais plutôt comme vieilli le mot de bocage. A. D.

PARTIE PRATIQUE.

Réponses aux questions du N° 6.

III. Géographie.

Bien chère amie,

Tu me demandes dans ta dernière lettre, de te décrire l'endroit que j'habite. C'est avec plaisir que je le fais, puisque tu désires tant le connaître. D'abord, L'Isle est situé au pied du Jura et sur la route qui conduit de Cossonay à la Vallée. Il est traversé par la Venoge, qui forme au milieu du village un joli bassin, *elle* fait mouvoir plusieurs usines. Il est divisé en trois parties qui sont: Chabiez, l'Avalanche et la Ville. La première est la plus jolie. C'est là que se trouvent l'hôtel de ville, le bureau des télégraphes, la tannerie, la scierie et l'église libre. L'Avalanche, située sur la rive droite de la Venoge, est plus petite. Elle possède l'église nationale le collège et la cure, délicieuse habitation cachée dans de gros noyers au feuillage vert foncé. La Ville est la plus grande, mais elle n'a presque que d'anciennes maisons. Ce qui fait la beauté de mon village, ce sont les belles avenues qui ombragent la Venoge. Elles font, pendant l'été, le bonheur des jeunes gens et des enfants qui viennent jouer à leur ombre. L'Isle possède un château déjà ancien, situé au centre du village. Il domine la Venoge et en est séparé par un parterre où se trouvent les engins de gymnastique. Après avoir appartenu au comte de Chandieu et à Monsieur Cornaz, il est devenu propriété communale et sert de logement à plusieurs familles. On remarque au-dessus de mon village, les sources de la Venoge, qui sont au nombre de quatre. Elles sont toutes intarissables. La plus grande est celle du Chauderon. L'Isle est situé dans un *creux,* mais si l'on veut jouir d'une belle vue *il n'y a qu'à monter* un peu, et alors se déroule devant nous un panorama magnifique. Il compte avec les deux hameaux qui s'y rattachent, une population de huit cents habitants. Tous sont protestants et parlent le francais. Ils sont pour la plupart agriculteurs et donnent à la terre des soins entendus. Ils ont les mœurs douces et sont laborieux.

J'ai maintenant fini la description de mon village, mais c'est à condition que tu me *fisses* celle du tien. J'espère aussi t'avoir satisfaite.

Reçois, chère amie, l'assurance de mon amitié, ta dévouée,

Hélène Hostettler de l'Isle
15 ans.

V. Calcul Solution:

La surface du champ est de $250^m \times 95^m = 237$ ares 50^{m^2}
Sa valeur est de $237{,}50 \times 26$ f^{rs} $= 6175$ francs.
Contour de ce champ $250^m + 95 = 345$; $345 \times 2 = 690^m$.
Dépense occasionnée par la clôture $690^m \times 1$f^{r}20 $=828$ frs.

Les frais d'acte sont de 61fr. 75.
Dépense totale 6175 f^{rs} + 828 f^{rs} + 61f^{rs} 75 = 7064 f^{rs} 75.
Le prix de l'amodiation est de 70, 6475 × 3 = 211f^{rs} 9425.
Réponse: Pour retirer annuellement le 3 °/₀ de mes dépenses je dois l'amodier 211f^{rs} 9425.

MARIE BERNARD de l'Isle.
14 ans.

Notes. Nous avons reçu peu de réponses aux questions posées; les seules qui nous soient parvenues proviennent de l'Isle (Vaud) et de Bressaucourt (Jura bernois). Des réponses aux questions du nº 5 nous sont parvenues trop tard pour qu'il ait été possibble d'en tenir compte. A cet effet, nous faisons observer à nos zèlés petits collaborateurs que tout article doit nous être envoyé au moins 10 jours avant la publication du journal. Nous comprenons pourquoi les travaux n'ont pas afflué cette fois-ci; les élèves avaient leurs matières à revoir pour les examens de fin d'année, quelques-uns sont probablement déjà en vacances. Nous suspendrons donc pendant celles-ci, les travaux d'élèves et nous n'insérerons que des questions pour les maîtres. — Les réponses aux questions du nº 6 sont toutes satisfaisantes; nous publions les meilleures. Quelques jeunes filles se distinguent par une écriture vraiment remarquable; la disposition des calculs est presque toujours bonne; cependant elle laisse parfois à désirer quoique que nous tenions essentiellement à cettte qualité. Les expressions soulignées pourraient être changées avantageusement On pourra encore nous envoyer les réponses aux autres questions du nº 6 avec celles du nº 7. — Des travaux de Chatillon et des Emibois nous sont arrivés trop tard pour que nous ayons pu en tenir compte dans ce numéro. A. J.

Pour les Sociétaires.

1° La profondeur du puits de Grenelle est de 503^m et la température du fond du puits est de 27° 33. La température des caves de l'observatoire situées à 28^m au-dessous du sol étant de 11° 7 Calculer la température d'une couche située à 217 mètres. On admet que l'accroissement de température est proportionnel à la quantité dont on s'enfonce.

TH. BOURQUIN

2° Déterminer le volume d'un cône dont le développement est un secteur circulaire dont l'angle au centre est de 27° 9' 28", et l'arc de 13, 502^m.

Un nombre de trois chiffres est tel que la somme de ses chiffres est 22 et en renversant ce nombre, puis l'ajoutant au nombre renversé, on obtient pour somme 1655 et en les retranchant l'un de l'autre pour différence 297. P. DEBROT.

Si au cube d'un nombre pair on ajoute 20 fois ce nombre, la somme sera toujours divisible par 48. A. DROZ.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

(Suite et fin).

Chant.

1. Comment appelle-t-on les caractères employés pour représenter les sons?
2. Qu'est-ce que la portée?
3. Ecrivez les figures des notes suivant leur valeur croissante.
4. Quel silence vaut un temps, deux temps, quatre temps?
5. Nommez les deux clefs principales et dites où on les place.

6. Nommez les trois mesures principales et dites comment on les indique.
7. Quelle est la valeur d'une blanche pointée.
8. Que vaut le point placé après une noire.
11. Quel signe emploie-t-on pour rétablir une note altérée dans son ton naturel ?
12. Citez quelques termes qui indiquent les principaux mouvements.
13. On indique les nuances par des mots italiens, par des lettres ou par des signes ; citez-en quelques-uns.
14. Quel signe emploie-t-on pour indiquer qu'une note doit être chantée au-delà de sa valeur naturelle ?

H. Gobat.

Les questions n°s 9 et 10 exigeaient des caractères de musique que nous n'avons pas à disposition.

Solution du problème de comptabilité proposé dans le numéro 23 de l'Educateur (1884).

Journal

Du 30 sept. 1861

Caisse à N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/
N/ S^r/ Beau, d'accord avec ses associés, se fait ouvrir un c^te. c^t. dont la différence en plus au débit ne doit jamais dépasser fr. 3000. — Son versement espèces . Fr. 3000

Du 15 oct.

N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/ à Caisse
Espèces . . . Fr. 500

Du 31 dit

Caisse à N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/
Son versement espèces . . Fr. 1000

Dn 30 nov.

N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/ à Caisse
Espèces . . . Fr. 1000

Du 15 déc.

Caisse à N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/
Son versement . . Fr. 900

Du 31 dit

Profits et pertes à N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/
P^r solde d'intérêts . . Fr. 46

Du dit

N/ S^r/ Beau, s/ c^te/ c^t/ à Lui-même c^te/ nouveau
Solde créditeur à nouveau . . Fr. 3446

GRAND-LIVRE

Doit — *Notre Sieur BEAU, son Compte-courant* — **Avoir**

			Fr.				Fr.
1861				1861			
Oct.	15	A Caisse Espèces	500 —	Sept.	30	Par Caisse Son versement	3000 —
Nov.	30	A Caisse »	1000 —	Oct.	31	Par Caisse »	1000 —
Déc.	31	A Lui-même, compte nouveau		Déc.	15	Par Caisse »	900 —
		Solde créditeur à nouveau	3446 —	Déc.	31	Par profits et pertes, solde d'intérêts	46 —
			4946 —				4976 —
				1861			
				Déc.	31	Par lui-même cte/ancien, solde créditeur à nouv.	3446 —

Doit — **CAISSE** — **Avoir**

			Fr.				Fr.
1861				1861			
Sept.	30	A N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ son versement	3000 —	Oct.	15	Par N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ Espèces	500 —
Oct.	31	A N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ »	1000 —	Nov.	30	Par N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ »	1000 —
Déc.	15	A N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ »	900 —				

Doit — **PROFITS & PERTES** — **Avoir**

1861							
Déc.	31	à N/ Sr/ Beau, s/ cte/ ct/ Solde d'intérêts	46 —				

RELEVÉ DU COMPTE COURANT DE N/ Sr/ BEAU

Doit — *Notre Sieur Beau, son compte-courant, arrêté le 31 décembre à 6 °/₀ l'an de 360 jours.* — **Avoir**

		Fr.					Fr.			Fr.					Fr.
1861								1861							
Oct.	15	500 —	Espèces	Oct.	15	15 j.	7,500	Sept.	30	3000 —	Espèces	Sept.	30	Ep/	
Nov.	30	1000 —	Espèces	Nov.	30	60 j.	60,000	Oct.	31	1000 —	Espèces	Oct.	31	30 j.	30,000
			3400 bal. des capitaux				306,000	Déc.	15	900 —	Espèces	Déc.	15	75 j.	67,600
		3446 —	Solde crédit. à nouv.					Déc.	31	46 —	Int. et bal. des nombros				276,000
		4946 —					373,500			4946 —					373,500
								Déc.	31	3446 —	Solde crédit. à nouv.				

Grand-Saconnex, 10 décembre 1884.

LUCIEN BAATARD.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

La vie dans les profondeurs de l'Océan.

Les Mollusques sont particulièrement nombreux entre 500 et 2000 mètres ; mais la quantité des espèces diminue quand on dépasse cette limite. Dans les grands fonds, ils deviennent rares : à 5008 mètres, la drague n'a plus ramené que trois représentants de ces animaux. Ce qui distingue généralement ceux-ci, c'est leur petite taille, leur coloration pâle, la transparence de leur coquille ; quelques-uns sont aveugles. On a aussi remarqué qu'une certaine identité relie l'une ou l'autre de ces espèces à des formes que l'on croyait complètement éteintes et qui constituent la base des types de formations tertiaires. Des auteurs pensent toutefois que cette identité n'est pas démontrée d'une manière bien péremptoire ; il existe certainement des analogies incontestables entre ces êtres de deux époques si éloignées, mais le type tertiaire a forcément dû subir des modifications pendant ce laps de temps et, quelques faibles qu'elles puissent être, elles lui ont malgré tout imprimé un cachet nouveau qui doit le différencier.

La série des Echinodermes connus, a été aussi considérablement augmentée par les fouilles du *Travailleur* et du *Talisman*. On sait du reste que ces animaux étaient prodigieusement nombreux dans les mers paléozoïques ; « les *Crinoïdes* par exemple, tapissaient leurs profondeurs de prairies animées, et présentaient alors une immense variété de formes souvent d'une extrême élégance. Presque tous étaient fixés au sol ; une longue tige flexible, formée d'articles nombreux, supportait un touffe d'appendices également articulés, parfois ramifiés à l'infini et qui pouvaient s'étaler au-dessus de la tige, comme les feuilles pennées de certains Palmiers, ou se resserrer frileusement les uns contre les autres, s'enroulant de mille façons, comme les pétales d'une fleur durant son sommeil. Quelques-uns de ces Crinoïdes avaient plus d'un mètre de longueur ; on en connaît dont la tige dépassait 50 pieds. » (Perrier).

Une particularité à signaler chez les Echinodermes des grandes profondeurs, c'est la modification remarquable qu'ils présentent parfois de leur forme typique C'est ainsi que les Holothuries, ont essentiellement la forme d'un melon à cinq côtes ; or, il en existe là, dont la forme est celle d'un U, d'un œuf, d'une poche. La plupart, au lieu de présenter la symétrie caractéristique des rayonnés, présentent une symétrie bilatérale aussi nette que celle des vers et même des vertébrés ; ils rampent sur le sol à l'exemple des limaces.

Les Etoiles de mer des abysses, sont d'une beauté superbe. Les plus remarquables sont les *Brisinga* aux bras nombreux, (jusqu'à 20), allongés et mobiles comme des serpents, d'une couleur jaune d'orange ; les *Hymenaster*, que l'on peut comparer à une tulipe et dont la femelle possède une large poche incubatrice dans laquelle les œufs subissent leur développement complet. Singulier exemple de viviparité dans des ordres si inférieurs !

Nous ne pouvons poursuivre plus longtemps l'énumération des merveilleuses découvertes faites dans la faune des grands fonds. Il y aurait cependant encore de bien belles choses à dire sur les *Eponges*, les *Encrines*, les *Oursins* ; la place nous manque, il faudra que le lecteur remonte à la source, il consultera avec un intérêt bien légitime les publications qui nous ont servi dans notre travail : le *Naturaliste, Science et nature*, les *Merveilles de la nature*, la *Nature*, etc.

AUGte JAQUET.

Porrentruy. — Imprimerie V. Michel.

PROMOTIONS

Les nouvelles éditions attendues des cantates DAVEL et GRANDSON viennent de paraître. *Edition complète* avec piano et orgue, notice, etc., etc. *Fr. 1,25*; pour MM. les instituteurs et directeurs, *fr. 1.* — EDITION ABRÉGÉE, 40 cent.; par 20 exemplaires et au-dessus, 30 cent. Adresser les demandes à l'auteur : *H. Giroud, à Ste-Croix.* (H-739-L). 3-2

AVIS

M. F. MEYER, instituteur à *Herzogenbuchsee* serait disposé à recevoir 2 ou 3 instituteurs français désirant profiter de leurs vacances d'été pour se perfectionner dans la langue allemande.

Pour tous renseignements et les conditions qui sont très-avantageuses, s'adresser à M. MEYER, lui-même.
(H-1153-J) 3-2

Publications de la librairie scolaire Jacob, à Bienne.

Livre de lecture pour le premier degré des écoles primaires du Jura bernois.
PREMIÈRE PARTIE : *Ecriture-lecture et premiers exercices d'intuition et de langue.* 3me édition. 66 pages. Rel. 50 cent.
SECONDE PARTIE : *Lectures; exercices d'intuition et de langue.* 4me édition. 144 pages. Rel. 1 fr.
JACOB, N. *Géographie illustrée de la Suisse.* 3me édition. 80 pages. Cart. 70 cent.
JACOB, N. *Géographie illustrée du canton de Berne.* 6me édition. 40 pages. Broch. 35 cent.
Exercices d'arithmétique et calcul des dimensions à l'usage des écoles primaires du canton de Berne.
SECOND DEGRÉ. A. *Exercices écrits.* (Manuel de l'élève.) 68 pages. Rel. 45 cent. B. *Exercices oraux et solutions des exercices écrits.* (Manuel du maître.) 66 pag. Broch. 1 fr.
TROISIÈME DEGRÉ. A. *Exercices écrits.* 110 pages. Rel. 55 cent. B. *Exercices oraux et solutions des exercices écrits.* 92 pages. Broch. 1 fr. 20. 3-2

Change

Le soussigné, instituteur dans un chef-lieu de district du canton de Bâle-Campagne, à proximité de la ville de Bâle, cherche à placer pendant une année pour le perfectionner dans l'étude de la langue française, son fils âgé de 15 ans, lequel a fréquenté pendant trois ans l'école secondaire, en échange d'une jeune fille de famille honnête de la Suisse française. Mes collègues de cette partie du pays sont priés de bien vouloir me seconder dans la réalisation de ce désir. S'adresser à

E. GUTZWILLER, instituteur
2-2 à *Arlesheim* (Bâle-Campagne).

Imprimerie V. MICHEL

PORRENTRUY

—o—

Fournitures scolaires

CARTES

de la

Suisse, de l'Europe & Mappemonde

POUR

INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHATEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXIe ANNÉE — PORRENTRUY

N° 9. — 1er Mai 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le Dr **A. DAGUET,** professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef.*
MM. **A. Jaquet** et **F. Allemand,** *rédacteurs pour la partie pratique.*

L'Educateur annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser
- à M. le Dr *Daguet*, à *Neuchâtel,* tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemand*, maître à l'Ecole modèle, à *Porrentruy,* les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat,** instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. *Colomb, Mutrux, Hermenjat, Roux* et *Tharin.* — NEUCHATEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser.* — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens.* — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Mercerat.* — FRIBOURG : M. *Ducotterd.* — VALAIS : M. *Bruttin.* — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger.*

Comité directeur : MM. *G. Breuleux,* directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — *E Meyer,* recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller,* inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet,* maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat,* instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. *F. Allemand,* maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — *A. Aubcrson,* maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — *F. Guélat,* instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

ABONNÉS DE L'ÉTRANGER.

Nous rappelons encore à nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas payé leur abonnement, de vouloir bien en adresser le montant (fr. 6), par mandat postal, à M. COLLIAT, *instituteur, gérant de l'EDUCATEUR*, à *Porrentruy*, Jura bernois.

☞ Prière à ceux que cela concerne de prendre bonne note du présent avis, afin de s'éviter l'ennui d'une suspension dans l'envoi du journal.

Reçu le prix d'abonnement (6 fr.) pour 1885 de: M. Canet, instituteur, Héricourt, Haute-Saône (France); M. G. Jannin, éditeur, Mâcon (France); M. Fabre, instituteur, Ganges, Hérault (France); M. Rosselet, professeur, Amsterdam (Hollande); Mlle C. Brandt, pensionnat Hallstrom, Hjulsta, Enkoping (Suède).

CAISSE MUTUELLE

Reçu avec remerciements de M. C. Tommasi, instituteur au Caire (Egypte) 1 fr. 25; de Mlle Gilliéron, institutrice à Lausanne 1 fr.

☞ AVIS ☜

Le Comité cantonal vaudois prie MM. les Présidents des conférences de district de bien vouloir faire parvenir au soussigné, immédiatement après la réunion des dites conférences, les rapports sur la question mise à l'étude pour la prochaine séance de la Section pédagogique vaudoise.

M. Beausire, instituteur à Lausanne, a bien voulu se charger de la rédaction du rapport général.

Au nom du Comité cantonal vaudois :

L. Hermenjat, *président.*